

Circuit autour de Saint-Martin-de-la-Cluze



Une randonnée proposée par polo381

Une petite randonnée qui vous permettra de découvrir cette partie du Trièves. Tout d'abord, au point le plus haut, un magnifique 360° sur le Vercors, l'Obiou et le versant Ouest du Senepy. Vous pourrez ensuite avoir un aperçu sur la vallée du Drac, le Lac de Monteynard et apercevoir le tracé du petit train de La Mure à flanc de montagne.

Durée	2h 50	Difficulté	Facile
Distance	7,72 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	224 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	234 m	Commune	Saint-Martin-de-la-Cluze (38650)
Point haut	818 m	Régions	Alpes, Dauphiné
Point bas	578 m		

Description

Le départ se fait au cœur du village de [Saint-Martin-de-la-Cluze](#), petit parking devant l'école.

(D/A) En sortant du parking, prendre la rue des Gantiers direction sud-ouest, la longer jusqu'à une première intersection.

(1) Continuer tout droit direction Sud, sur 250 m environ, passer devant le cimetière et arriver à une nouvelle intersection.

(2) Ignorer la départementale à droite (panneau routier : [Monestier de Clermont](#)), prendre la petite route du milieu, toujours direction Sud, et continuer 300 m environ.

(3) Quitter la route goudronnée pour prendre le chemin à droite qui monte à travers champs ; la montée n'est pas très soutenue et pas très longue. Arrivé au point culminant, vous trouverez une table d'orientation : c'est à cet endroit que le panorama est le plus complet sur les massifs environnants.

Le chemin descend ensuite en pente douce, passe sous les lignes haute tension et rejoint la route départementale. Continuer tout droit sur la route pour arriver au niveau de la mairie d'[Avignonet](#).

(4) Abandonner la route et prendre le chemin à gauche qui part à travers champs (panneaux de randonnée : Mageline). Après une descente un peu raide dans la forêt, parfois glissante, l'itinéraire rejoint une petite route. Continuer tout droit en suivant cette route (très peu de circulation), jusqu'au hameau de Mageline.

(5) Dans le hameau, prendre la route à gauche, rejoindre l'itinéraire qui passe par [le Château](#) d'Ars. À partir de là, la route remonte doucement. On peut voir sur le versant de la montagne en face le tracé de la voie du petit train de la Mure qui malheureusement est à l'arrêt depuis plusieurs années. Aller toujours tout droit, passer le lieu-dit la Cavale pour arriver à une nouvelle intersection (présence de panneaux de randonnée).

(6) Prendre la route à gauche et continuer la montée jusqu'à une nouvelle intersection.

(7) Prendre à droite la route qui monte assez raide et entrer dans le village. Continuer jusqu'à rejoindre le point de départ (D/A).

Informations pratiques

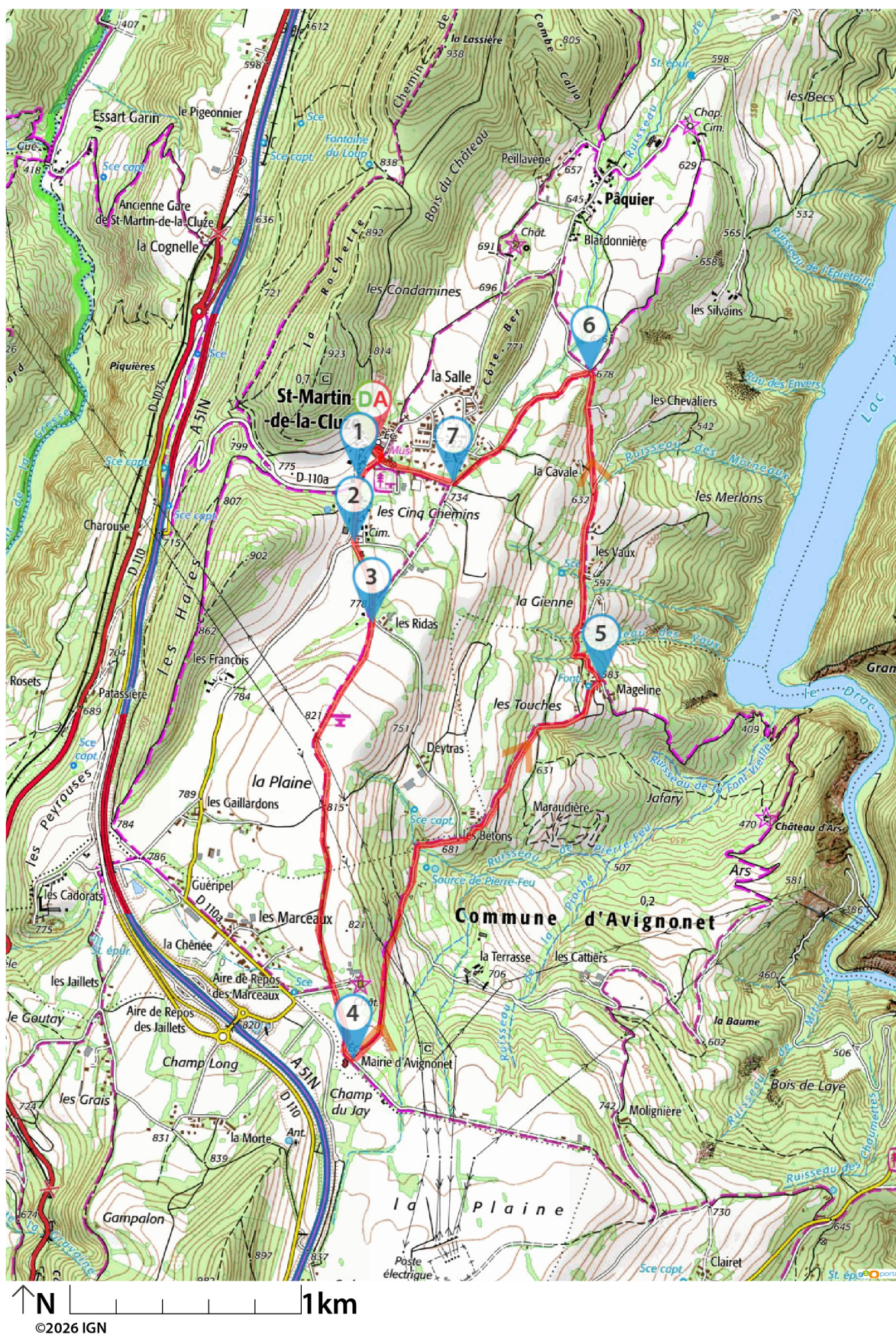
Cette randonnée est facile et emprunte souvent les petites routes communales très peu fréquentées, cependant des chaussures à bonnes semelles sont recommandées ne serait-ce que pour la descente dans les bois qui peut être très glissante.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-autour-de-saint-martin-de-la-cluze/>

Points de passage

- D/A Parking de l'école**
N 44.982927° / E 5.658128° - alt. 764 m - km 0
- 1 Intersection Route du Vivier**
N 44.981698° / E 5.657377° - alt. 769 m - km 0.2
- 2 Intersection près du cimetière**
N 44.979224° / E 5.657108° - alt. 778 m - km 0.47
- 3 Chemin montant à droite**
N 44.976067° / E 5.658095° - alt. 781 m - km 0.84
- 4 Mairie d'Avignonet.**
N 44.959094° / E 5.657065° - alt. 812 m - km 2.85
- 5 Mageline**
N 44.973851° / E 5.67067° - alt. 578 m - km 5.04
- 6 À gauche, à l'intersection**
N 44.985833° / E 5.670058° - alt. 679 m - km 6.51
- 7 Prendre à droite**
N 44.981531° / E 5.662559° - alt. 728 m - km 7.3
- D/A Parking de l'école**
N 44.982897° / E 5.658256° - alt. 762 m - km 7.72

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

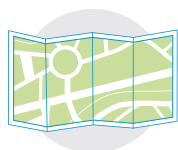
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



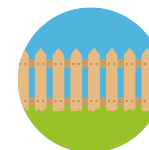
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



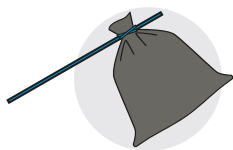
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.